

GAZETTE de LAUSANNE

du Jeudi 20 Aout 1865

---

Article sur

WILLIAM FRAISSE

---

Conjoint d'Aline  
Boursillon, première  
fille d'Ami-Jean  
(1783-1865)

W I L L I A M F R A I S S E

=====

Lausanne et le canton de Vaud viennent de perdre un des citoyens qui, parmi la génération du commencement de ce siècle, ont le plus utilement et le plus noblement servi leur pays : William Fraisse, ingénieur, officier à l'état-major du génie, ancien député au Grand Conseil et ancien membre de la municipalité de Lausanne.

Nous devons un dernier salut à ce vieillard. Nous devons au pays de lui rappeler tout ce que le défunt a fait pour le servir et l'honorer.

William Fraisse est né à Lausanne en 1802, place de la Palud, dans la maison qui fait face à l'Hôtel de Ville. Très bien doué pour les sciences exactes, il fut envoyé à Paris où il occupa à l'Ecole polytechnique, de nouvelle création, une des places réservées alors à la jeunesse suisse. Ses études terminées, il quitta cette école après de brillants examens et revint au pays pour mettre les connaissances qu'il avait acquises au service de l'Etat.

Sous la direction de M. Pichard, alors ingénieur cantonal, il s'occupa très activement du tracé et de la construction du premier réseau de routes établi par l'administration du canton de Vaud pendant les premières années de son avènement à l'indépendance. Ses services furent précieux : après avoir été successivement voyer du district de Lausanne, puis adjoint de l'ingénieur cantonal, i

remplaca en 1841 ou 1842, M. Pichard, qui venait de mourir, dans les fonctions de chef de l'administration des ponts et chaussées.

Il elabora à cette époque l'avant projet de creusement d'un canal entre les lacs Léman et d'Yverdon, projet qui ne fut jamais exécuté, mais qui, pendant plusieurs années, sollicita vivement l'attention dans le pays. On se préoccupait alors de la possibilité de doter le canton d'une voie ferrée entre les deux lacs. Ce fut encore William Fraisse qui traça le premier projet, en 1840. Ce projet ne fut cependant publié qu'en 1844. Mais l'opinion ne s'était pas encore familiarisée avec l'idée d'entreprendre de si grandes œuvres. Le projet demeura sans exécution jusqu'en 1852, date à laquelle il servit de base à la concession accordée <sup>par</sup> l'état de Vaud, le 8 Juin de la dite année, à M. Sulzberger pour la ligne Morges-Lausanne-Yverdon.

En 1852, M. Fraisse était à l'étranger. La révolution de 1845 s'était déchainée contre lui avec une telle violence qu'il avait été obligé de quitter le pays.

M. Fraisse était député de Lausanne lorsque la question des Jésuites commença à agiter le pays. Il siégeait à la droite. Le 11 Février, le Grand Conseil le nommait, au scrutin secret, premier membre de la commission chargée de rédiger les instructions qui devaient être données aux Députés à la Diète fédérale. M. Fraisse fit quatre-vingt dix-huit voix, le même nombre que M. Briatte, nommé

et avec lui dans la commission.

Le lendemain, 13 Février, il présentait au Grand Conseil le rapport de la commission chargée de statuer sur la demande des trente-deux mille pétitionnaires pour l'expulsion des Jésuites. Dans la discussion qui s'engagea sur cette question brûlante, quelques orateurs avaient émis l'opinion que le vœu des pétitionnaires devait être considéré par le Grand Conseil comme l'expression de la volonté du peuple vaudois, que le Grand Conseil devait par conséquent s'y conformer et que la responsabilité des conséquences de son vote appartenait, dans ces conditions, au peuple seul et non pas à ses représentants.

M. Fraisse s'éleva vivement contre cette théorie :-  
- Un très grand nombre de pétitionnaires n'aurait pas signé, dit-il, s'ils avaient su qu'en demandant l'expulsion des Jésuites, ils ouvraient la porte à la guerre civile. Et on vient nous dire que nous devons suivre la voix du peuple et laisser au peuple la responsabilité de ce qui adviendra ? Non, le peuple n'est pas responsable. Quand les maux qu'entraînera l'expulsion des Jésuites, même par la voie des armes, auront fondu sur le pays, le peuple nous dira : Nous vous avons soumis des pétitions, mais nous ne vous avons pas donné des ordres. A nous les vœux, à vous la délibération et la décision, fût-elle contraire à nos désirs. En vous envoyant au Grand Conseil, nous n'avons pas douté de votre patriotisme et nous avons entendu vous laisser pleine et entière liberté."-

Ces paroles du député de Lausanne, si justes, si parfaitement conformes à la vraie doctrine et à la dignité de la représentation nationale, scrupuleusement respectueuse d'ailleurs du droit des pétitionnaires, furent malinterprétées. La passion politique accusa M. Fraisse d'avoir "foulé aux pieds les pétitions" et d'avoir sollicité le Grand Conseil à s'insurger contre la volonté du peuple.

Le lendemain, 14 Février, la révolution éclatait. La colère de la rue se porta contre les personnes, contre William Fraisse en particulier. Il fut sérieusement menacé. Des adversaires politiques, ses amis personnels, lui conseillèrent de quitter le pays. Fort de son bon droit et ferme dans ses opinions, mais cédant aux sollicitations de son entourage, William Fraisse prit avec sa famille le chemin de l'étranger.

Il se rendit en France, où ses connaissances techniques devaient être hautement appréciées. Pendant les huit années qu'il passa dans ce pays voisin, il participa aux travaux de creusement du grand canal de la Durance pour l'alimentation de la ville de Marseille. C'est sous sa direction que fut construit le superbe aqueduc de Roquefavour, qui est encore cité aujourd'hui comme un des chefs d'œuvre de l'art de l'ingénieur.

En 1853, se constitua à Lausanne la compagnie de l'Ouest-Suisse pour reprendre de M. Sulzberger la concession

de la Ligne Morges-Lausanne-Yverdon. Il lui fallait un directeur : elle n'hésita pas à choisir M.Fraisse, le premier auteur du projet de construction de la ligne. M.Fraisse accepta et rentra au pays. Il prit ses nouvelles fonctions le 27 Juillet 1853.

En 1855, l'organisation intérieure de la compagnie ayant été modifiée, un comité de direction remplaça le directeur unique. M.Fraisse y siégea à côté de MM.Aubert et Bonna jusqu'en 1863, date à laquelle le comité de direction fut supprimé et remplacé par un administrateur-délégué en la personne de M.Aubert. Le 10 Juin 1865, M.Fraisse donna sa démission de membre du conseil d'administration : c'était l'époque où les trois compagnies de l'Ouest, du Franco-Suisse et du Lausanne-Fribourg s'unirent pour l'exploitation commune de leurs lignes.

Pendant sa direction, M.Fraisse a spécialement conduit et surveillé la construction du réseau de l'Ouest-Suisse. Il dirigea ce grand travail à une époque où les opérations de ce genre étaient toutes nouvelles, où on faisait des expériences et où l'art de l'ingénieur n'était pas encore arrivé, dans cette branche, au perfectionnement que lui a procuré dès lors la pratique.

Lorsque M.Fraisse eut quitté l'administration des chemins de fer, l'Etat de Vaud le chargea d'étudier la correction des eaux du Jura, de l'Orbe et de la Broye. Il s'acquitta de ce travail avec le soin et le sérieux qu'il apportait à toutes ses études.

Peu après, le Conseil fédéral l'appelait aux importantes fonctions d'inspecteur des travaux de la correction du Rhin dans les cantons des Grisons et de St-Gall.

Puis, quand les travaux de la correction des eaux du Jura eurent été décrétés, ce fut encore M. Fraisse qui fut chargé, par la Confédération, de les surveiller, conjointement avec feu M. La Nicca, de Coire.

M. Fraisse a rempli ses fonctions d'inspecteur jusqu'à la fin de sa vie. L'année dernière encore, si nous ne faisons erreur, en 1883 en tout cas, alors qu'il comptait déjà ses quatre-vingt ans, cet infatigable travailleur parcourait encore à pied le Rheinthal et les marais du Seeland pour examiner les travaux et en rendre compte au gouvernement fédéral.

M. Fraisse a écrit sur ces grandes entreprises, ainsi que sur la construction des chemins de fer suisses, de nombreux mémoires bien connus des ingénieurs et hautement appréciés des techniciens.

Nous n'avons pas la prétention d'écrire ici une biographie de l'homme distingué auquel la ville de Lausanne rendra demain les derniers honneurs. Nous ne pouvons pas même énumérer tous les travaux auxquels il participa d'une façon ou d'une autre, toutes les occasions dans lesquelles il fut consulté et toutes les entreprises qui sollicitèrent ses préavis ou ses directions.

Comme militaire, M. Fraisse a eu aussi une carriè-

re des plus honorables. Officier du génie, il fut, entre autres, l'instructeur de Louis Bonaparte quand il faisait à Frauenfeld et à Thoune son éducation militaire. Le prince-président s'en souvint. En 1851 quand il fit son grand voyage circulaire en France, il rencontra à Avignon son ancien professeur et lui fit le plus chaleureux accueil. Sous les ordres du général Dufour, M. Fraisse travailla aux fortifications de St-Maurice et à la mise en état de défense de la route du Simplon.

Enfin, nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs de Lausanne que, pendant de longues années, M. Fraisse fit partie de la municipalité de cette ville. Il y siégea d'abord, très jeune encore, en 1832 et 1833, à une époque où l'accès des fonctions publiques n'était pas si facile qu'aujourd'hui aux jeunes gens. Il y rentra en 1867 pour quatre années, puis de nouveau pour un laps de temps égal en 1874. Il n'a pas cessé de faire partie du conseil municipal de 1866 jusqu'en 1880, date à laquelle il donna sa démission et prit définitivement sa retraite.

Disons encore que, malgré ses occupations nombreuses et ses travaux absorbants, M. Fraisse fut pendant de longues années membre du comité de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes, à laquelle il portait un intérêt soutenu et dont il fut toujours un des membres les plus assidus. Il s'intéressait en outre à un grand nombre de sociétés d'utilité publique et de bienfaisance dans les comités desquelles il apportait le concours précieux de son expérience et de son grand savoir.

Nous n'avons pu donner qu'une faible idée de ce que fut cette vie si remplie pour le bien public et des services qu'à rendus à Lausanne, au canton de Vaud et à la Suisse l'ingénieur éminent, le patriote dévoué qui vient de succomber aux infirmités du grand âge.

Certes, s'il fut parmi nous un homme respectable, c'est William Fraisse; mais pour compléter ce que nous devons en dire, il nous reste à louer, outre son labeur incessant, sa haute intelligence, son esprit distingué, la rectitude de son jugement, la fermeté de son caractère, sa droiture, sa correcte tenue et la bonté inépuisable de son cœur. Ceux qui furent ses collègues dans l'administration, dans la vie publique, dans le travail de tous les jours, tous ceux qui ont approché ce noble vieillard pour lui demander un appui ou un conseil, rendront avec nous un témoignage éclatant à l'élévation de ses sentiments, à sa servabilité, au grand exemple qu'il donnait par la dignité de sa vie et à la confiance qu'il savait inspirer.

Puisse le souvenir de William Fraisse vivre longtemps.

( Extrait de la GAZETTE de LAUSANNE

du Jeudi 20 Aout 1885 )

---

---